



17 Bis rue de la Mairie
50330 VICQ-SUR-MER
Tél : 02.33.54.31.96
Mail : mairie@vicq-sur-mer.fr

ARRETE DE VOIRIE PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

A2025-068

Le Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de M. Julienne, gérant du camping Le Sablon, rue de la Mer, 50330 Vicq sur Mer pour le retrait d'un mobil-home, à VICQ SUR MER le vendredi 26 septembre 2025 de 9h00 à 12h00,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant l'acheminement, les dispositions suivantes sont arrêtées :

Article 1 – M. JULIENNE est autorisé à faire retirer un mobil-home du Camping Le Sablon, rue de la Mer à VICQ SUR MER le vendredi 26 septembre 2025 de 9h00 à 12h00.

La circulation pourra être perturbée pendant la journée en fonction de l'heure de retrait réelle.

Article 2 – La mise en place de la signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de M. JULIENNE. Le demandeur avertira les riverains par lui-même.

Article 3 – M. JULIENNE et le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 16 septembre 2025

Le Maire,
Dominique HAUCHECORNE

